



Renforcer l'esprit d'entreprise et l'innovation dans l'agriculture

La Commission de l'économie et des redevances du Conseil national (CER-N) a examiné la politique agricole 2014-2017 aujourd'hui. economiesuisse salue sa décision de suivre la proposition du Conseil fédéral et, en ce qui concerne les contributions à la sécurité de l'approvisionnement, de refuser un échelonnement selon l'intensité de l'élevage. La décision de prolonger le moratoire sur le génie génétique est, par contre, incompréhensible, défavorable à l'innovation et juridiquement problématique. Enfin, l'organisation considère que la politique agricole doit encourager l'esprit d'entreprise afin que l'agriculture et tous les volets de l'industrie agroalimentaire soient préparés à l'ouverture du marché. La CER-N a dû examiner 134 propositions. economiesuisse salue sa décision de suivre le Conseil fédéral au sujet de l'arrêté financier. En ce qui concerne les contributions à la sécurité de l'approvisionnement, la commission a refusé un échelonnement de la contribution de base selon l'intensité de l'élevage et la suppression des contributions à la qualité du paysage dans le cadre des versements directs, ce dont l'organisation se félicite également. La commission a encore balayé, très justement, une proposition en vue d'une indexation de l'enveloppe financière.

La décision relative au moratoire sur le génie génétique est incompréhensible : une nouvelle prolongation du moratoire nuirait à l'innovation et serait juridiquement problématique, en raison de l'absence de bases constitutionnelles. Dans l'agriculture aussi, il doit être possible d'utiliser de nouvelles technologies. Et ce d'autant plus que le Programme national de recherche PNR59 n'a décelé aucun risque pour l'environnement et la santé. Enfin, la proposition de la CER-N visant à ancrer dans la loi le montant du supplément pour le lait transformé en fromage (proposition : 15 centimes) est insensée.

Renforcer la responsabilité individuelle et l'orientation sur le marché

Comme l'a proposé le Conseil fédéral, la politique agricole doit se concentrer sur la promotion de l'esprit d'entreprise et de la diversité des paysages, le maintien d'un paysage ouvert et l'atténuation des effets induits par une ouverture du marché. Si nous souhaitons que l'agriculture se trouve dans une position plus avantageuse dans cinq ans et qu'elle soit plus compétitive, il convient, dans ce secteur, de renforcer la responsabilité individuelle, l'orientation sur le marché et la gestion fondée sur des objectifs. Les économies émergentes, dont la population aisée croît, offrent des opportunités de taille pour les produits suisses de qualité. Afin que ces opportunités puissent être saisies, les entreprises suisses doivent si possible être les premières à conquérir de nouveaux marchés.